

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville \$ 4.00

Un An par la Poste \$ 3.00

12eme. ANNEE No 30

LE CANADA

O CAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

OTTAWA, MERCREDI 25 FEVRIER 1891

LE NUMERO 2 CENTS

:-Cartes Professionnelles:-

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de

Quebec, 128 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, LL.B.

AVOCAT, ETC.

BUREAU: 19 RUE ELOIN, OTTAWA.

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

BLOC EGAN, RUE SPARKS.

VIA-VIS L'HOTEL RUSSELL.

Argente à Preter.

J. W. W. WARD,

AVOCAT, ETC.

BUREAU:-

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

OGARA, MacTAVISH & WYLD,

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL.

MARTIN OGARA, Q.C., D.R. MacTAVISH, W. WYLD.

Les Meilleures

Qualites de

CHARBON

T.J. Brigham

Successeur de

J. C. Browne & Cie.

Bloc Russell.

26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCraken & Henderson,

Avocats, Procureurs, Notaires, ETC.

ONTARIO ET QUEBEC.

OTTAWA.

A. BELCOURT, JOHN J. McCRAKEN,

GEO. F. HENDERSON.

Stewart, Chrysler & Godfrey,

AVOCATS, SOLLICITEURS.

Agents pour la Cour Supérieure et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa.

McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER,

J. J. GODFREY.

A. E. LUSSIER

Avocat, Notaire, ETC.

BUREAU: - - - 509 RUE SUSSEX.

Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.

Argente à Preter avec avantage spécial à

l'Emprunteur.

A. E. LUSSIER.

M. G. GORMAN, L. L. B.

(Successeur de L. A. Olivier.)

Avocat, Solliciteur, Notaire, ETC.

BUREAU:-

Coin des Rues Rideau et Sussex, Ottawa.

Argente à Preter.

Walker, McLean & Blanchet

AVOCATS,

Avoués, Solliciteurs, Agents Parlemen-

taires, Notaires, ETC.

No. 344 rue Elgin, Ottawa.

(EN FACE DE RUSSELL.)

W. H. WALKER, D. L. McLEAN, C. A. BLANCHET.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR

SUPREME NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY, A. T. SNOW.

Argente à Preter à 5 p. c. avec privilege de

cautionner en aucun temps.

A Vendre a Bon Marche

Portes, Châssis et Jalousies, bois préparé,

Moultures, Vitrines Peintures, Huiles, Peintures,

Cult et fournitures de Chauxures chez

R. WOODLAND,

38 rue Desserre, près du Bassin du Canal.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSEE GEOLOGIQUE.

-VINS ET CIGARES CHOISIS-

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Propriétaire,

545 RUE SUSSEX, OTTAWA.

NAP. BOYER,

284 RUE DALHOUSIE.

Pose et répare Tuyaux à l'Eau et de Ren-

voi, Appareils de Gaz et de Chauffage.

Fait toutes sortes de Couvertures en Toile,

Dalles et Dalleaux, et généralement tous les

travaux de Plomberie et de Plombierie.

ORDRES PROMPTEMENT EXECUTES.

A. RIBOUT

TAILLEUR COUPEUR,

TAILLAGE GARANTI

Manteaux de Dames une Spécialité

204 Rue Dalhousie 204

Henry Watters

PHARMACIEN

Coin des rues Rideau e

Cumberland,

ET AUSSI

Coin des rues Sparks

et Bank.

Les Memoires de Talleyrand

Enfin, ces fameux Mémoires, qui

ont tant excité la curiosité publi

que depuis un demi-siècle, seront

divulgués dans quelques semaines,

et le Correspondant publi l'Intro-

duction de M. le duc de Broglie

qui en retrace toute l'histoire en en

fixant le caractère.

L'œuvre totale comprendra cinq

volumes. Les deux premiers seu-

lement sont prêts, conduisant le ré-

cit jusqu'à la Restauration. Les

trois autres ne seront mis en vente

qu'à l'automne; mais on peut dire

qu'ils contiendront surtout la partie

diplomatique, le Congrès de

Vienne, la mission de Londres

après 1830; et que les deux pre-

miers racontent la période la plus

curieuse et la plus vivante.

Le manuscrit que publie M. le

duc de Broglie n'est pas de la main

du prince de Talleyrand; c'est une

copie, reçue du prince lui-même

par M. de Bacourt et paraphée à

chaque page par le confident et

l'auxiliaire fidèle du prince. On

prétend qu'il existe, en Angleterre

ou ailleurs, un texte autographe

des Mémoires. C'est douteux; et

dans tous les cas, personne ne l'a

vu, et le jour peu probable où ce

prétendu texte serait produit, il y

aurait lieu de se demander avant

tout s'il n'est pas une falsification,

s'il n'émane pas de l'ancien secrétaire

de Talleyrand, de ce Perry qui,

dans un service intime de

vingt années, était arrivé à repro-

duire avec une étonnante perfection

l'écriture et la signature du prince,

et dont Talleyrand dut se séparer

après avoir reconnu son improprie

té sous ce rapport.

Le manuscrit édité par M. le duc

de Broglie est celui-là même que

l'illustre diplomate avait fait pré-

parer sous ses yeux, qu'il a légué à

sa nièce, M^{lle} la duchesse de Dino,

et à M. de Bacourt, avec mission

expresse de le publier à l'expiration

des délais fixés, et en désavouant

définitivement d'avance toute

version différente.

C'est donc bien le texte authenti-

que des Mémoires que nous allons

enfin connaître, et la préface de M.

le duc de Broglie indique les pré-

cautions prises par les légataires du

prince pour le préserver d'une al-

tération quelconque.

De son côté, M. le duc de Broglie

déclare qu'il ne s'est permis ni

retranchement ni modification d'au-

cun genre. On a signalé dernière-

ment le fait que huit pages man-

quaient dans la publication d'un

fragment relatif à Philippe Egalité.

Le détail est exact; mais ces huit

pages manquant dans le manuscrit

légué à M. de Bacourt; ce n'est

point une complaisance actuelle

qui les en a retranchées, et on ver-

ra par la sévérité du langage de

Talleyrand dans tout le reste du

même chapitre, que les huit pages

dispares n'auraient rien pu voin-

ter à la rigueur de ses jugements

sur le plus méprisable des prin-

ces.

M. de Talleyrand n'a pas eu l'in-

tention de présenter dans ses Mé-

moires un tableau complet de sa

vie entière. Lui-même avertit,

dans une note mise en tête de la

première partie, que c'est par une

expression impropre, et faute d'en

pouvoir trouver une plus exacte,

qu'il donne à ses souvenirs le nom

de Mémoires—Ce qu'on y trouve le

moins, en effet, c'est ce qu'on cher-

che le plus habituellement dans des

écrits de ce genre: des révélations

sur les incidents peu connus de la

vie du personnage ou ses impres-

sions au sujet des événements dont

il a été le témoin. A part quelques

pages consacrées à sa première en-

fance et à sa jeunesse, le récit de

M. de Talleyrand est plus que so-

bre sur sa vie privée, et celle de

personnes qu'il a connues y tient

encore moins de place. Le friand

qui y chercherait des anecdotes,

des indiscrétions, des confidences,

un peu de scandale même, serait

complètement déçu.

C'est ainsi, par exemple, qu'il ne

s'y rencontre pas un seul mot sur

son mariage, pas une seule allusion

à mistress Grand, et que le lecteur

qui ne connaît Talleyrand que par

ses Mémoires ne se douterait ja-

mais du rôle joué dans sa vie par

la blonde aussi bête que belle qui

urona quinze ans près de lui au mi-

nistère.

Talleyrand ne paraît pas non

plus avoir eu le dessein de répon-

dre par voie d'explication ou d'apolo-

gie aux diverses accusa-

tions dont il a été l'objet. Sauf la part

que quelques histo-

riens lui ont prêtée dans l'assassinat

du duc d'Enghien, et dont il se dé-

fend avec indignation dans une

note spéciale, il garde sur tous les

autres griefs un silence qui ne pa-

rait pas seulement du dédain: c'est

plutôt du mépris. Le duc de Broglie,

une sorte de parti pris de ne pas occuper ses lecteurs

à venir, de ce qui ne touche que

lui seul, et de réserver toute leur

attention pour les grands intérêts

politiques et nationaux dont il a

tenus plusieurs fois le sort entre ses

mains.

Il y a, dit à ce propos M. le duc

de Broglie, avec une vue aussi im-

partiale qu'élevée des choses, dans

la vie privée du prince de Talley-

rand des erreurs et des torts qu'on

n'a pas le droit de justifier, puis-

qu'il en est qui ont été de sa part,

à sa dernière heure, le sujet d'une

rétractation solennelle. Mais quand

il a eu, soit comme ministre

soit comme ambassadeur, à défen-

dre en face de l'étranger (souven-

ir, rival ou allié) la cause de la

grande ou de l'indépendance na-

tionale, il se serait difficile de con-

tester, et on ne trouvera pas qu'il l'ex-

agère, l'importance des services

qu'il a rendus.

L'introduction que publie le Cor-

respondant nous révèle pour la pre-

mière fois le Testament politique

de Talleyrand, pièce capitale de-

meurée jusqu'ici inconnue. Ce Tes-

tament est daté du 1er octobre 1836;

l'auteur avait alors quatre-vingt

deux ans et il survécut encore dix-

huit mois.

Après avoir déclaré avant tout

qu'il n'a eu dans la religion cat-

holique, apostolique et romaine, s'

Talleyrand ajoute pour expliquer

sa vie:

"J'avais donné ma démission

de l'évêché d'Autun, qui avait été

acceptée par le Pape, par qui j'ai

depuis été sécularisé. L'acte de

ma sécularisation est joint à mon

Testament. Je me croyais libre,

et ma position me prescrivait de

chercher ma route. Je la cherchai

seul, car je ne voulais faire dépen-

dre mon avenir d'aucun parti. Il

n'y en avait aucun qui répondit à

ma manière de voir. Je réfléchis

longtemps et je m'arrêtai à l'idée de

servir la France, comme France,

dans quelque situation qu'elle fût,

dans toutes, il y avait quelque bien

à faire. Aussi ne me fais-je aucun

reproche d'avoir servi tous les régi-

mes depuis le Directoire jusqu'à

l'époque où j'écris. En sortant des

horreurs de la Révolution, tout ce

qui conduisait d'une manière quel-

conque à l'ordre et à la sûreté

était utile à faire; et les hommes

raisonnables à cette époque ne

pouvaient pas désirer davantage.

"Passer de l'état dans lequel se

trouvait la France au régime royal

était impossible. Il fallait des ré-

gimes intermédiaires, il en fallait

plusieurs. Il ne fallait pas s'at-

tendre à trouver même une ombre

de royauté dans le Directoire; l'es-

prit conventionnel devait y domi-

ner et y dominer, en effet, quoique

adouci. Mais, en raison de cet es-